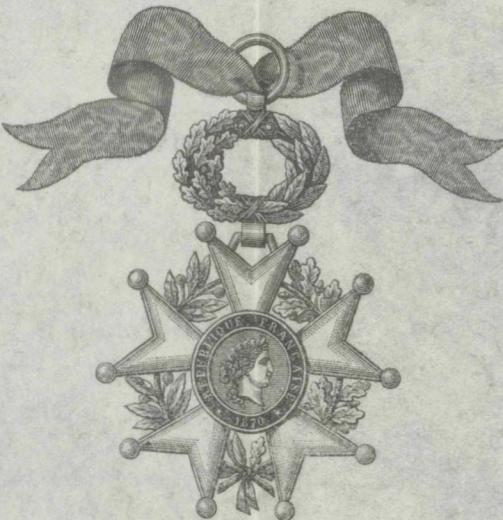


# ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.



HONNEUR.

PATRIE.

Le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur  
certifie que, par Décret du Seize juillet mil neuf cent huit,  
Le Président de la République Française  
a conféré à m. Rayenbergh, Albert, dit Albert Giraud,  
Sujet belge, Secrétaire général de la Rédaction de "l'Etoile belge",  
la Décoration de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'honneur.

Fait à Paris, le 24 octobre 1908.

Par le Grand Chancelier :  
Le Secrétaire général de l'Ordre,

Vu, scellé et enregistré, N° 13.002.

Le Chef du 1<sup>er</sup> Bureau,  
Léonie S. J. S.

J. G. Horowitz